

Assurance des œuvres d'art – ASOA

Code produit : ASOA

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public :

Intermédiaires d'assurance,
nouveaux collaborateurs en
assurance de risques spéciaux,
gestionnaires sinistres risques
spéciaux

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Décrypter les garanties permettant de couvrir les œuvres d'art
- Retenir les points d'attention en cas de sinistre

Programme de la formation

1-Introduction

- Œuvres d'art et bijoux : des garanties en pleine évolution
- Marché en pleine expansion

2-Garanties œuvres d'art et bijoux dans les contrats IARD

- Biens garantis en MRH
- Définitions variées dans les contrats professionnels
- Valeur agréée / valeur déclarée
- Importance d'une expertise Apsad
- Tarification spécifique : principe de base

3-Evènements garantis et points d'attention

- Focus sur les garanties incendie, dégât des eaux, vol
- Focus sur les garanties transport "clou à clou"
- Focus sur la garantie casse
- Focus sur la garantie "galeries d'art"
- Focus sur la garantie "transport d'art"
- Focus sur la garantie "exposition d'art"

4-Moyens de protection

- Norme des alarmes
- Coffres-forts exigés

5-Avenants en cas de fluctuation de valeur

6-Sinistres

- Principales exclusions
- Clauses spécifiques : paire et ensemble...

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.